



Ma Cycloentreprise : le programme CEE pour promouvoir la cyclomobilité professionnelle se déploie partout en France



Après 6 mois de phase pilote dans **9 villes**, le programme **Ma Cycloentreprise** rentre dans sa phase de croisière en s'étendant à **8 nouvelles villes**, permettant une couverture plus complète de la France métropolitaine (un déploiement dans les D.R.O.M. est prévu en 2022).

Tous les mois, une quinzaine de formations auront lieu, animées par des professionnels de la mobilité à vélo et membres du réseau de l'association **Les Boîtes à Vélo** : logisticiens, artisans, revendeurs de vélos utilitaires, etc. Les bénéficiaires, qu'ils soient déjà entrepreneurs ou en phase de création d'entreprise, profiteront ainsi d'une **expertise** concrète, autant sur le plan **technique** que **théorique**.

Les inscriptions au programme sont ouvertes dès à présent sur www.macycloentreprise.fr

La cyclomobilité professionnelle : un enjeu pour les villes

Si le sujet de la cyclomobilité professionnelle paraissait déjà prioritaire à la création du programme, les derniers mois n'ont fait que renforcer cette intuition. Par exemple, la moitié des prix **Talents du Vélo 2020** (décernés par le Club des villes et territoires cyclables en décembre) **ont récompensé des initiatives en lien avec le vélo professionnel... dont le programme Ma Cycloentreprise.**

Une phase pilote réussie

Démarrée en juin 2020 malgré un contexte sanitaire peu favorable, **Ma Cycloentreprise a su répondre à une demande existante de formation sur le vélo professionnel.** Le programme a déjà permis la formation de 190 entrepreneurs ; l'accompagnement technique de 55 d'entre eux ; et le financement de 13 de leurs projets.

Et prochainement...

Ma Cycloentreprise lancera au premier trimestre 2021 un **appel à projets** pour accompagner la **création de « lieux-ressources » pour les professionnels à vélo** : stockage, maintenance à vélo, réfectoire, etc. ; ces lieux serviront de tremplin à leurs activités et permettront une mutualisation des fonctions. Les porteurs de projets sélectionnés au fil de l'eau seront accompagnés par des professionnels en fonction des besoins exprimés.

En 2019, le Ministère de la Transition écologique et solidaire lance l'appel à programmes « Développer la logistique et la mobilité économes en énergies fossiles ».

Associant leurs expertises, **Les Boîtes à Vélo** et **l'Adie** conçoivent un programme pour **encourager la cyclomobilité au sein des microentreprises françaises** et ainsi **agir en faveur de l'environnement.**

Ma Cycloentreprise est présentée avec le soutien d'**Eni Gas & Power France**, et remporte l'appel à projets.

Pour suivre les actualités liées au programme, abonnez-vous : [LinkedIn](#) | [Facebook](#) | [Instagram](#)
... et visitez la page actualités : <https://macycloentreprise.fr/actualite-du-programme/>